

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

|                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE<br>Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT<br>Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL<br>Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be         |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 44 Français 2.2                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                 |             |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEGE2B44FF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 8 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Volume horaire  | 105 h       |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Raphaël VANTOMME</b> (raphael.vantomme@helha.be)<br/>           Nathalie LEROY (nathalie.leroy@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Séverine MULLER</b> (severine.muller@helha.be)<br/> <u>HELHa Loverval</u><br/> <b>Henri François LORIAU</b> (henri-francois.loriau@helha.be)<br/>           Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 80                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

### Acquis d'apprentissage visés

I. (1.1.) Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger un texte, avec ou sans outils, selon les modalités d'évaluation annoncées au cours. Il sera en outre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

II. (4.1/4.4) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, notamment dans le cadre d'une recherche, en fonction de consignes données, de sélectionner et d'exposer des connaissances actuelles.

III. (5.2) Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques et/ou textuels travaillés.

IV. (5.3 / 5.4) Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de reformuler à bon escient une réflexion didactique sur les notions et les démarches disciplinaires travaillées ; il pourra également décrire, expliquer, illustrer, commenter et éventuellement appliquer des démarches et concepts liés aux documents de référence en fonction des contenus abordés progressivement dans le cadre des cours.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE2B44FFA Français 2 105 h / 8 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE2B44FFA Français 2 80

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Français 2                                                 |                                                                                                                           |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 13_PEGE2B44FFA                                                                                                            | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                        | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 8 C                                                                                                                       | Volume horaire  | 105 h       |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Henri François LORIAU</b> (henri-francois.loriau@helha.be)<br>Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 80                                                                                                                        |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours a pour but de former les étudiants aux compétences disciplinaire et didactique liées au projet professionnel.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. (1.1.) Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger un texte, avec ou sans outils, selon les modalités d'évaluation annoncées au cours. Il sera en outre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- II. (4.1/4.4) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, notamment dans le cadre d'une recherche, en fonction de consignes données, de sélectionner et d'exposer des connaissances actuelles.
- III. (5.2) Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques et/ou textuels travaillés.
- IV. (5.3 / 5.4) Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de reformuler à bon escient une réflexion didactique sur les notions et les démarches disciplinaires travaillées ; il pourra également décrire, expliquer, illustrer, commenter et éventuellement appliquer des démarches et concepts liés aux documents de référence en fonction des contenus abordés progressivement dans le cadre des cours.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Dans le cadre des cours en présence des étudiants de bloc 2 :

1. (Partie M. Van Trienpont) Didactique de la lecture, de l'écriture et de l'oralité : travail pratique sur les diverses théories didactiques abordées dans le cursus.
2. (Partie H. Loriau) Littérature : Balises de l'histoire littéraire du XVe au XVIIe siècle • Lectures et présentations de « classiques » par les étudiants

Dans le cadre des cours en présence des étudiants de bloc 2 et de bloc 3 (Partie H.F. Loriau - Module B) :

1. (facultatif) Dictées, rédactions, diverses révisions orthographiques et grammaticales.
2. Didactique : Annotation de copies d'élèves (cadrage par le professeur - matière d'examen)
3. Principaux personnages de la mythologie (exposés d'étudiants)
4. Peintres d'hier et d'aujourd'hui (exposés d'étudiants)
5. (facultatif) Révisions dans le BLED et dans Braun et Cabillau et révisions concernant la conjugaison
6. Linguistique : Exercices d'analyse de phrases complexes (mobilisation des connaissances linguistiques acquises tout au long du cursus - exercices proposés par les étudiants du bloc 3 et/ou par le professeur).

## Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques, développement des contenus de manière théorique, didactique et interactions avec les étudiants (exercices, réflexions, présentations orales).

## Dispositifs d'aide à la réussite

Des conseils sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

## Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Feuilles distribuées en classe, notes personnelles des étudiants, recherches complémentaires dans les ouvrages de référence

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors d'un examen écrit et d'un examen oral en juin. La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des deux professeurs concernés par l'UE, à raison de 15 % pour Murielle Van Trienpont (5 % de TJ et 10 % examen oral) et de 85 % pour Henri Loriau (38% de TJ et 47% examen oral).

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) hors travail journalier (TJ) sont présentées.

L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |    | Q3        |    |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %  |
| production journalière |           |   | Int + Trv | 43 | Int + Trv | 43 |
| Période d'évaluation   |           |   | Exo       | 57 | Exo       | 57 |

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

### Dispositions complémentaires

Lors de la seconde session, les modalités d'évaluation restent inchangées (les résultats de TJ de M. Vantrienpont et de H. Loriau sont reportés, les examens des deux enseignants sont à représenter).

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).